

## Différences entre l'oral et l'écrit (2)

Compte tenu des réserves exprimées dans une fiche précédente quant aux précautions devant entourer l'étude comparative de l'oral et de l'écrit, il existe un certain nombre de caractéristiques se rapportant spécifiquement à l'une ou l'autre de ces modalités. En voici les principales :

- 1. L'oral présente souvent un style <sup>morcelé / surs / fragmenté</sup> **fragmenté**, entrecoupé de nombreux « et », « ou », « mais », de « faux départs » (le bain... le pain), de phrases incomplètes ou déterminées par la seule présence d'un verbe (Viens!). Cette fragmentation du mode verbal serait attribuable à la spontanéité du sujet parlant, parfois à sa volonté de « prendre le plancher », également au fait que pour parler, on doit faire appel à sa mémoire, avec les inconvénients que cela comporte.
- 2. En revanche, l'écrit est plutôt caractérisé par la présence d'éléments plus <sup>forte en lien syntaxique</sup> **intégrés** à la langue, davantage rattachés les uns aux autres. Cette intégration se manifeste notamment par le biais de propositions subordonnées, de compléments, de nominalisations (cet homme est riche --> la richesse de cet homme), de nombreuses épithètes, etc. Le plus grand temps de réflexion précédant la production écrite n'est sûrement pas étranger à cet état de fait.
- 3. L'oral fait également l'objet d'une plus grande <sup>qui est</sup> **implication** des locuteurs et auditeurs, dans la mesure où ceux-ci font souvent usage d'un style direct, d'auto-références (*moi, je pense que...*), d'expressions populaires, d'évidences, d'imprécisions, etc.
- 4. Par contre, le mode écrit affiche généralement un certain **détachement** du scripteur, une distance par rapport à son produit. Ainsi, l'emploi de formes passives, du passé simple, d'un style indirect, d'expressions littéraires, contribuent à créer parfois un climat presque « anonyme », quant à l'implication de l'auteur.

Source : Omelette frites... et bien d'autres fiches linguistiques et terminologiques. LEBLANC, Benoît ; TOUSIGNANT, Claude.

speech , nom masculin

- Sens 1

Discours court, brève allocution, souvent à la suite d'un toast. Au pluriel, il convient d'écrire, comme en anglais, "speeches". Le terme vient en effet du vieil anglais "spræc", qui signifiait "parole, discours".

**Synonyme :** discours

**Traduction anglais :** speech

2

la langue parlée et la langue écrite :

comme on le sait bien, il existe trois registres de langue, soutenu, courant familier, mais certains linguistes dépassent cette idée pour nous donner, comme « registre de langue », la distinction établie entre langue écrite et langue parlée, et chacun possède son code spécifique.

Nous pouvons définir la différence entre le discours écrit et parlé de manière suivante :

3-1- Le discours oral :

Le locuteur et l'auditeur sont en présence, il y a donc une communication directe où il y a l'immédiateté du message et la possibilité d'un échange immédiat. Dans la langue parlée il n'y a pas la possibilité d'élaborer et de surveiller bien la langue. C'est pourquoi nous voyons un discours spontané, elliptique et explicite. On emploie une syntaxe simple et facile, il y a toujours des phrases simples et inachevées, et avec des pauses : des « hen! » Des « ben » des « tu vois » et des « j' veux dire » et des abréviations fac : faculté. Prof : professeur.

3-2- Le discours écrit :

Il se caractérise par la virtualité du récepteur, l'absence de réponse et donc l'impossibilité d'un échange immédiat, dans l'écrit il y a la possibilité d'utiliser de dictionnaire, il y a le temps de réflexion, ce qui donne un discours élaboré est bien construit, le discours écrit rejette des phrases comme « il pleut ? » « je sais pas » mais pleut-il ? je ne suis pas.

Nous constatons donc, que la langue orale et écrite appartiennent à deux registres distincts, codifiés de manière différente et rigoureusement séparés l'un de l'autre, mais cette division devenue de plus en plus souple dans l'écriture romantique du 20ème siècle, est bousculée par plusieurs auteurs contemporains, et spécialement les écrivains du Maghreb, qui mélangent langue orale et langue écrite.

Cette contamination s'explique par l'intention de reproduire le langage quotidien, ainsi donnant un effet de réalisme, mais une autre analyse plus profonde dit qu'elle est le fruit inconscient de l'assimilation des deux registres, qui a donné naissance à une nouvelle langue qui porte une nouvelle réalité.

## Le schéma de la communication de Jakobson

Ce schéma plus complet permet d'identifier un plus grand nombre d'intervenants et de facteurs intervenant dans une interaction. Tous les facteurs identifiés dans ce schéma ont un rôle à jouer dans le cadre d'une interaction et ils influencent tous, à leur façon, le message qui est transmis.

- DESTINATEUR ~ DESTINATAIRE: correspondent respectivement à l'émetteur et au récepteur. Dans le cas d'une interaction normale, la communication est bidirectionnelle lorsque deux personnes interagissent de façon courante. Dans les cas où la communication est institutionnalisée (implique une institution comme une administration publique, une télévision, une université, etc.), la communication est unidirectionnelle; une seule personne produit de la parole alors que l'autre écoute. Une hiérarchie plus ou moins rigide s'impose lors de ces interactions, comme c'est le cas dans la salle de classe, où le professeur enseigne et où vous écoutez.

- MESSAGE: le matériel transmis par l'interlocuteur, l'information transmise. Ce message varie énormément dans sa durée, sa forme et son contenu. Dans les interactions individualisées, le message est généralement adapté à l'interlocuteur. Dans des communications institutionnalisées, le message est plutôt rigide et standard.

- le CONTACT (canal): canal physique et psychologique qui relie le destinataire et le destinataire. La nature du canal conditionne aussi le message. Un canal direct (locuteurs en face à face) implique une réponse directe dans le même médium, qui est l'air ambiant dans ce cas.

Le canal peut être modifié pour vaincre en particulier l'effet du temps; l'écriture sur du papier (livres, journaux, magazines, etc.), bandes magnétiques, disques, support magnétique utilisant même le courrier électronique, etc.

- RÉFÉRENT: la situation à laquelle renvoie le message, ce dont il est question (le contexte). Il réfère aux informations communes aux deux locuteurs sur la situation au moment de la communication. Ces informations sont sous-entendues et elles n'ont pas besoin d'être répétées à chaque fois que l'on débute une interaction.

- le CODE: "un code est un ensemble conventionnel de signes, soit sonores ou écrits, soit linguistiques ou non linguistiques (visuels ou autre), communs en totalité ou en partie au destinataire et au destinataire." (Leclerc 1989:24) Code doit être compris par les deux locuteurs pour permettre la transmission du message. Dans certains cas, le message peut mettre en œuvre plusieurs codes en même temps (langue orale, les gestes, l'habillement, etc.). Dans ces cas, redondance, complémentarité ou contraste peuvent être mis en jeu.

*référence*